

les Groupements permanents d'entreprises du bâtiment



Découvrez le réseau régional de la performance
énergétique des bâtiments des Hauts-de-France

Annuaire
Hauts-de-France
Janvier 2023

CD2e ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

Sommaire

Le CD2E,	
Pôle d'excellence de l'éco-transition...	page 3
Les groupements	
permanents d'entreprises	page 4
Pourquoi s'orienter vers l'approche	
globale et collective	page 5
Les groupements permanents :	
types et statuts	page 6

Les groupements permanents :

AISNE CONFORT HABITAT	page 8
ARTIBATH	page 9
AT'HOME	page 10
GROUPEMENT ARAMIS	page 11
LES ECO-BATISSEURS	page 12
SCHEMA	page 13
SOLUCIOLOGIS	page 14
TOERANA HABITAT	page 15
VAL'CONSTRUCT	page 16

Ce document n'est pas exhaustif et n'indique que les groupements souhaitant y apparaître.

Les groupements en émergence page 17

Pôle d'excellence de l'éco-transition

« Les transitions énergétiques et écologiques sont une chance pour le développement et l'emploi local. Il s'agit maintenant d'accélérer, de passer à un véritable changement d'échelle, pour que cette nouvelle économie, respectueuse de l'environnement et des hommes devienne la norme.

Le CD2E mobilise, accompagne et forme les collectivités, bailleurs, promoteurs et éco-entreprises pour que les idées passent en actions concrètes.

Frédérique Seels,
Directrice du CD2E

Depuis 20 ans, le CD2E soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire.

- Centre de formation et d'innovation
- Lieu de développement de réseaux et d'affaires
- Tremplin pour les porteurs de projets
- Espace de partage d'expériences et de convivialité

Le CD2E accélérateur de la transition écologique du bâtiment.



BÂTIMENT DURABLE

Massifier la construction
et la rénovation
thermique performantes



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la filière solaire



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réduire la consommation
des ressources

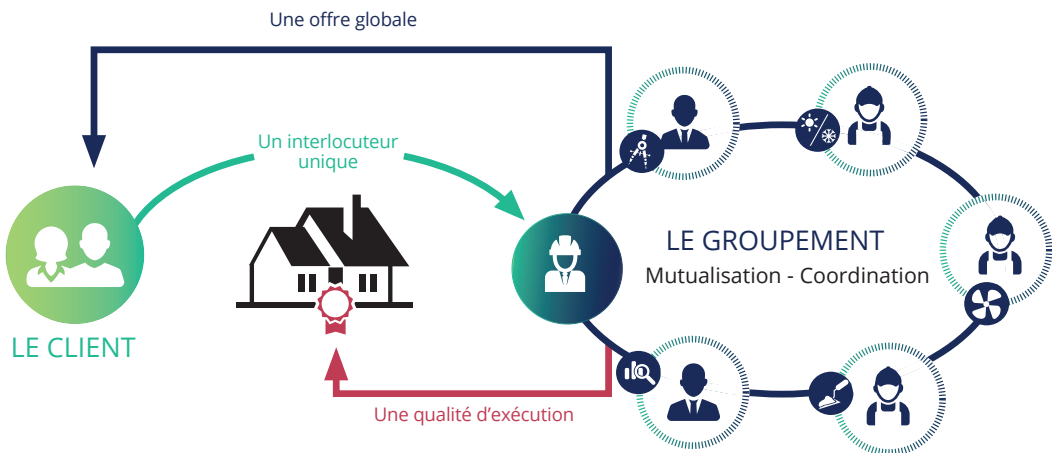
Les groupements permanents d'entreprises en faveur de la performance énergétique des bâtiments

Face au contexte réglementaire et aux enjeux économiques du bâtiment, le développement de nouveaux modes de fonctionnement notamment collaboratifs s'imposent.

Face aux enjeux énergétiques de la rénovation et de la construction neuve, associer un ensemble de compétences permet de proposer une offre globale de qualité.

L'ADEME et le Conseil Régional Hauts-de-France souhaitent accompagner l'innovation de l'offre de services pour les entreprises du bâtiment.

Récents pour certains, plus expérimentés pour d'autres, les groupements d'entreprises se développent progressivement en Hauts-de-France. Fortes de leurs compétences individuelles, les entreprises s'expriment aujourd'hui collectivement au travers d'une organisation commune nouvelle mais encore peu développée sur le marché du bâtiment. Pourtant, la notion de performance énergétique et l'accès à de nouveaux marchés doivent renforcer l'intérêt de la maîtrise d'ouvrage pour les groupements d'entreprises.



Les avantages, en tant que client, à passer par un groupement d'entreprises

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Le client traite avec le représentant du groupement et met en place un contrat unique. Ce mode de fonctionnement facilite le dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et les entreprises. Il permet de réduire l'inertie sur le chantier et de faciliter l'interaction et l'intervention des entreprises.

UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ

Les entreprises travaillant en groupement sont le gage d'une meilleure coordination des travaux et proposent ainsi une solution pour atteindre un niveau de performance énergétique s'appuyant sur des pratiques concertées et de qualité. Elles sont pour la plupart pourvues de qualifications spécifiques à la performance énergétique (RGE).

UN DÉLAI MAÎTRISÉ

Grâce à la responsabilité partagée des entreprises et à la bonne coordination des équipes entre elles, l'exécution des travaux répond plus aisément aux contraintes et attentes de la maîtrise d'ouvrage.

LES GROUPEMENTS PERMANENTS :

TYPES ET STATUTS



LES TYPES DE GROUPEMENTS PERMANENTS

Au-delà du groupement momentané, créé à l'occasion d'une opération ponctuelle de construction ou de rénovation, la création d'un groupement permanent permet de porter un projet économique s'inscrivant dans la durée et contribuant au développement propre de chaque entreprise. Un groupement a pour objectif de contribuer au développement de l'activité de ses membres.

Le choix du statut juridique est un point important dans la structuration d'un groupement car il dépend des objectifs du projet. La stratégie commerciale et les règles de fonctionnement du groupement doivent être établies précisément afin de permettre à la nouvelle entreprise de s'orienter vers le statut juridique le plus adapté à son projet.

LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE CHOIX D'UN STATUT JURIDIQUE

Une société juridique doit répondre à des obligations légales et des obligations liées aux dispositions contractuelles définies dans les statuts.

On identifie trois conditions principales permettant de définir un statut juridique :

- **les objectifs économiques recherchés,**
- **le mode de gouvernance et les rapports entre les membres,**
- **la délimitation des responsabilités des membres**

Tous ces points doivent avoir été étudiés et validés par les partenaires. C'est principalement la définition des orientations de gouvernance qui déterminera la forme juridique du groupement. De l'activité déclarée et de la nature des marchés signés découlent les responsabilités susceptibles d'être engagées et les assurances à souscrire. La nature du statut juridique n'a, en réalité, que peu d'influence sur ce choix. Que ce soit sous forme classique ou en coopérative, il y a relation de soustraitance entre l'entité « groupement permanent » et les entreprises membres. A la différence d'un GME (groupement momentané d'entreprises) qui désigne une entreprise du groupement comme mandataire, les membres du « groupement permanent » assurent eux-mêmes cette mission et souscrivent une assurance de responsabilité civile décennale.

ZOOM SUR LA GOUVERNANCE

La gouvernance est la définition d'un processus décisionnel assurant le fonctionnement du groupement.

- **GOVERNANCE STRATEGIQUE** : elle comprend les organes décisionnels statutaires légaux (individuels et collectifs), et les règles de fonctionnement de ces organes ainsi que leurs responsabilités.
- **GOVERNANCE OPERATIONNELLE** : elle comprend les organes décisionnels statutaires légaux (individuels et collectifs), et les règles de fonctionnement de ces organes ainsi que leurs responsabilités associées (production, commercialisation, gestion des ressources de réalisation...).

LES DIFFÉRENTS STATUTS JURIDIQUES

Selon la gouvernance envisagée, le choix se fera entre trois principales formes juridiques de sociétés commerciales :

	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	GOVERNANCE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE
S.A.R.L. Société à responsabilité limitée	● Nombre d'associés : 2 à 100 ● Capital minimal : libre ● Capital fixe ou variable ● Responsabilité à hauteur des apports	Direction : Un ou plusieurs gérants (nomination dans les statuts ou par décision des associés) Mode de consultation : Décisions courantes : gérant(s) Autres : Assemblées générales ordinaires et extraordinaires Gestion des membres : Entrées/sorties possibles
S.A. Société anonyme	● Nombre minimal d'associés : 2 ● Capital minimal : 37 000 € ● Capital fixe ● Responsabilité à hauteur des apports	Direction : ● Soit un président du conseil d'administration (PDG), nommé par le CA ● Soit un président du conseil d'administration et un directeur général nommés par le CA + possibilité de directeurs généraux délégués (5 max) Mode de consultation : Décisions courantes : Président Directeur Général s'il existe, sinon président Autres : Assemblées générales ordinaires et extraordinaires Gestion des membres : Pas d'entrées/sorties
S.A.S. Société par actions simplifiée	● Nombre minimal d'associés : libre ● Capital minimal : libre ● Capital fixe ou variable ● Responsabilité à hauteur des apports	Direction : Un président. D'autres organes de direction peuvent être institués par les statuts : vice-président, directeur général, collège de dirigeants. Mode de consultation : Défini dans les statuts. Certaines décisions sont obligatoirement prises collectivement. Gestion des membres : Entrées/sorties facilitées (définies dans les statuts)

ZOOM SUR LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Fondées sur le partage de valeurs communes, les sociétés coopératives regroupent des entreprises qui souhaitent mettre en commun leurs moyens pour développer et structurer ensemble une offre pour les clients, qu'ils soient publics ou privés. Quelles soient **SCA** (société coopérative artisanale), **SCOP** (société coopérative participative) ou **SCIC** (société coopérative d'intérêt collectif), les sociétés coopératives sont des entreprises qui peuvent prendre la forme juridique d'une **SA** ou d'une **SARL** avec pour différences principales :

- Un capital variable
- Une gouvernance démocratique (en AG et CA : 1 homme = 1 voix)
- Une gestion spécifique des excédents d'exploitation et la fiscalité qui en découle

L'ASSOCIATION :

UNE FORME INTERMÉDIAIRE

Si le projet n'a pas atteint la maturité nécessaire, la forme associative permet d'officialiser une volonté commune de travailler ensemble et de préfigurer un groupement. L'association peut être également perçue comme une première étape vers une structuration plus forte.

AVANTAGES

- Rapidité de création
- Cadre formalisé pour définir des règles de fonctionnement
- Dépenses communes possibles

INCONVÉNIENTS

- Activité économique et commerciale limitée
- Responsabilité lourde du président
- Peu de crédibilité auprès du client

CLIENTÈLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE
& PUBLIQUE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel
- Logement collectif
- Bâtiment agricole, industriel et tertiaire

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



TRAVAUX

- Entreprise générale
- Gros œuvre
 - Maçonnerie
 - Assainissement
- Menuiserie
- Second œuvre
 - Isolation, Plâtrerie
 - Ventilation
 - Électricité, Domotique
 - Carrelage
- CVC / Plomberie / Sanitaire
- EnR : PAC, géothermie, bois, solaire

Type de structure : S.A.S

Année de création : 2015

Nombre
d'entreprises
membres :



Effectif total :
37 personnes

Entreprises membres :

BATON ELECTRICITE •
CHAUFFAGE CENTRAL CTS •
DUPONT CHAUF SERVICES •
MERCIN CONSTRUCTION



Périmètre
d'intervention :
40 km
autour de Soissons



ARTIBATH

Pierre PREUX (Président)
48 rue Paul Doumer - 02140 Vervins

☎ 03 23 90 10 54

✉ contact@artibath.fr

www.artibath.fr

CLIENTÈLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE
& PUBLIQUE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel
- Bâtiment agricole, industriel et tertiaire

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



TRAVAUX

- Gros œuvre
 - Maçonnerie
 - Assainissement
 - Chape fluide
 - Charpente
 - Couverture
- Menuiserie
- Second œuvre
 - Isolation, Plâtrerie
 - Électricité, Domotique
- EnR : PAC, Géothermie
- Accessibilité

Type de structure : S.A.S
Année de création : 2015

Nombre d'entreprises membres :



Effectif total :

68 personnes

Dont :

5 apprentis



Entreprises membres :

ÉTABLISSEMENTS FAVEREAUX •
LACOCHE MAÇONNERIE •
MENUISERIES APPERT •
PREUX CHARPENTES •
VERLINDE MAÇONNERIE



Périmètre
d'intervention :
100 km
autour de Vervins

AT'HOME

Nicolas BLANGY (Gérant)
86 rue Molière - 80000 Amiens

☎ 03 22 69 36 30

✉ athome.groupeement@gmail.com

www.athome-groupeement.fr

CLIENTÈLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel et petit collectif
- Bâtiment industriel et tertiaire

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



TRAVAUX

- Gros œuvre
 - Charpente
 - Maçonnerie
- Menuiserie
- Second œuvre
 - Isolation, Plâtrerie
 - Agencement, Cloisons modulaires
 - Peinture, Ravalement, Revêtement
- Électricité /domotique
- CVC / Plomberie / Sanitaire
- EnR : PAC, photovoltaïque, bois, solaire

Type de structure : S.A.R.L

Année de création : 2015

Nombre
d'entreprises
membres :



Effectif total :

60 personnes

Entreprises membres :

2MBÂT • BC 10 • COTE PEINT •
FOURNY MENUISERIE • TP3F



Périmètre
d'intervention :
100 km
autour d'Amiens



GROUPEMENT ARAMIS

Simon LEGARAND (Président)

185 rue de Marcq-en-Baroeul - BP 85

59442 Wasquehal



contact@groupeement-aramis.fr

facebook.com/aramisgroupeement

CLIENTÈLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE
& PUBLIQUE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel
- Logement collectif
- Bâtiment agricole, industriel, tertiaire

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



TRAVAUX

- Gros œuvre
 - Maçonnerie, Couverture, Charpente et ossature bois,
- Menuiserie
- Second œuvre
 - Électricité générale, Isolation, Plâtrerie, Étanchéité à l'air, Peinture et Sols souples
- CVC / Plomberie / Sanitaire
- EnR : photovoltaïque, PAC

Type de structure :
Association loi 1901

Année de création : 2013

Nombre
d'entreprises
membres :

9



Effectif total :

180 personnes

Entreprises membres :

LEGABAT • EDWOOD •
GODSTORE • MOUVELEC •
NORD CHAUFFAGE SERVICES •
PETTROCHI •
VENTIL PUR HABITAT •
DESSAUVAGE & FILS • SUNELIS



Périmètre
d'intervention :
40 km
autour de Lille



LES ECO-BATISSEURS

Laurent GUIBON (Président)

1807 route Nationale - 59710 Mérignies

☎ 03 66 72 57 11

✉ lesecobatisseurs.nord@gmail.com

www.lesecobatisseurs.org

CLIENTÈLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Collectivité

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

Type de structure : Association

Année de création : 2013

Nombre
d'entreprises
membres :

13



Effectif total :

83 personnes

Entreprises membres :

AVENIR PRO CLIM • CIEL & VERT
ELEC • L'ART DU PLAN • BUQUET
PASTANT • LES PEINTURES DE LA
PEVELE • AU PLATRERIE • THELLIER
COUVERTURE • ATELIER CARLIER •
LES MACONS ET LES MENUISIERS
DE LA PEVELE • CFP

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



INGÉNIERIE

1. Maîtrise d'œuvre
2. Visite de faisabilité avant étude
3. Élaboration des plans intérieurs
4. Conception de permis



TRAVAUX

- Gros œuvre : Couverture, Étanchéité, Charpente, Maçonnerie, Construction en ossature bois
- Menuiserie
- Second œuvre : Façade, Plâtrerie, Isolation, Carrelage, Aménagement extérieur, Portes/ Volet roulants/Stores, Électricité, Domotique, Aménagement intérieur, Architecture d'intérieur, Escalier, Agencement, Parquet
- CVC / Plomberie / Sanitaire
- EnR : solaire, photovoltaïque, PAC, Bois



Périmètre
d'intervention :
50 km
autour de Templeuve

CLIENTÈLE

MAITRISE D'OUVRAGE PRIVÉE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation
- Extension



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel
- Logement collectif
- Bâtiment industriel, tertiaire et à usage médical

Qualifications :



Efficacité énergétique
OFFRE GLOBALE

Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

Type de structure :
Coopérative S.A.R.L

Année de création : 2006

Nombre
d'entreprises
membres :

14



Effectif total :
120 personnes

Entreprises membres :

THIERRY CARLES • ETS TROISI
DEHEN • TOITURE PIRSON •
ETS GILLERON • MENUISERIE
PIRSON • ETS LETHUILLIER •
ETS LETRAM • CAUCHY
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR •
LE CHARPENTIER JLP •
DISTRIB'ELECT EURL DB (DRAWING
AND BUILDING SOLUTIONS) • SPECIAL
INNOV' • EURL DB DRAWING &
BUILDING SOLUTIONS

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



INGÉNIERIE

- Chargé de relation clientèle
- Réalisation de plans,
permis de construire



TRAVAUX

- Gros œuvre
- Couverture, Charpente, Zinguerie,
Travaux de voierie, Travaux de
réseaux, Travaux de maçonnerie
- Menuiserie
- Second œuvre
- Plâtrerie, isolation, Carrelage,
Électricité, Peinture, Sol souple
- CVC / Sanitaire / Plomberie
- Accessibilité



Périmètre
d'intervention :
80 km
autour de Gommegnies

CLIENTÈLE

RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE
DES LOGEMENTS



TYPE DE MARCHÉ

- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logements individuels

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



INGÉNIERIE

- Audit thermique
- Audit thermographique



TRAVAUX

- Gros œuvre
 - Maçonnerie ITE
- Menuiserie
- Second œuvre
 - Plâtrerie, isolation
 - Isolation, VMC
 - Chauffage, plomberie, ventilation
- EnR : PAC, solaire, PV, bois.

Type de structure : Association

Année de création : 2019

Nombre
d'entreprises
membres :

4



Effectif total :

68 personnes

Entreprises membres :

DUMONT ÉNERGIES •
DELECROIX MENUISERIES •
R-CONSEIL •
AVENIR RÉNOVATION



Périmètre
d'intervention :
50 km
autour de Genech



CLIENTÈLE

MAITRISE D'OUVRAGE PRIVÉE
& PUBLIQUE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel
- Logement collectif
- Bâtiment agricole et tertiaire

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



INGÉNIERIE

- Accompagnement à l'auto-construction écologique
- Conception, Coordination, Suivi de chantier



TRAVAUX

- Gros œuvre
 - VRD, Maçonnerie, Construction bois
- Menuiserie
- Second œuvre
 - Plâtrerie, Peinture / enduit
 - Électricité générale, Isolation/Plâtrerie, Étanchéité à l'air
- CVC / Sanitaire / Plomberie
- EnR : Solaire, Photovoltaïque

Type de structure : SA SCOP

Année de création : 2013

Nombre
d'entreprises
membres :

81



Effectif total :

100 personnes

Entreprises membres :

Retrouvez la liste complète sur
le site internet :
www.toerana-habitat.fr



Intervention :
Hauts-de-France



VAL'CONSTRUCT member de la FFACB

Michael MARIAGE (Co-gérant)

Francky PARENT (Co-gérant)

Fabrice LECOUSTRE (Co-gérant)

27 rue des Chasseurs à Pied - 59570 La Longueville

☎ 03 27 66 03 79

valconstruct.fr

CLIENTÈLE

MAITRISE D'OUVRAGE PRIVÉE



TYPE DE MARCHÉ

- Neuf
- Rénovation



TYPE DE BÂTIMENT

- Logement individuel et petit collectif
- Bâtiment agricole, tertiaire et à usage médical

Qualifications :



Afin de faire bénéficier au particulier des aides la rénovation, il est indispensable de vérifier la qualification des entreprises, et leurs dates de validité.

CORPS DE MÉTIERS

REPRÉSENTÉS



INGÉNIERIE

- Architecte



TRAVAUX

- Gros œuvre
- Couverture, Maçonnerie
- Menuiserie
- Second œuvre
- Plâtrerie, Isolation, Électricité, Cuisine, Aménagement intérieur, Carrelage
- CVC / Sanitaire / Plomberie

Type de structure : Coopérative

Année de création : 2016

Nombre
d'entreprises
membres :

5



Effectif total :

30 personnes

Entreprises membres :

M. PARENT, ARCHITECTE •
MACICAR • COUVERTURE
WERRY • MLT • TMD



Périmètre
d'intervention :
50 km
autour de Maubeuge



FRANCE RÉNOV'

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le service public unique France Renov' mis en place par le ministère de la Transition écologique, accompagne les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Prévu dans le cadre de loi climat et résilience, ce service donne des conseils neutres, gratuits et personnalisés.



LE GUICHET UNIQUE, UN TEMPS FÉDÉRATEUR

Le déploiement des Guichets Uniques de l'Habitat a vu apparaître une mobilisation et une animation spécifique des professionnels, afin de répondre aux finalités stratégiques du territoire en matière de rénovation énergétique.

Ces rencontres cruciales permettent :

- **d'une part aux professionnels d'avoir une visibilité sur les opportunités locales en matière d'apports d'affaires,**
- **et d'autre part, leur offrent l'opportunité de mieux s'identifier, et développer sur le long terme de nouveaux partenariats avec des entreprises du territoire partageant les mêmes convictions.**

Le succès des politiques publiques de rénovation énergétique des bâtiments suppose une évolution des pratiques professionnelles de l'ensemble des acteurs présents sur les territoires.

ZOOM SUR LE GUICHET UNIQUE

Un guichet unique de l'habitat accueille le particulier, l'informe, le conseille et l'accompagne dans son projet de rénovation de son logement, quel que soit son niveau de revenu.

Ainsi, dans ces guichets uniques, implantés dans tous les territoires, les conseillers proposent gratuitement aux particuliers toutes **les informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de leurs projets de rénovation.**

Ces conseillers accompagnent également les habitants de façon individuelle dans leur démarche, qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement ou d'accessibilité.

→ Rendez-vous sur : <http://www.hautsdefrance.fr/guichets-habitat/>

ZOOM SUR LES FORMATIONS

Des formations sont également proposées pour favoriser l'émergence de nouveaux groupements sur des territoires.

FORMATION FEEBAT GROUPEMENT D'ENTREPRISE

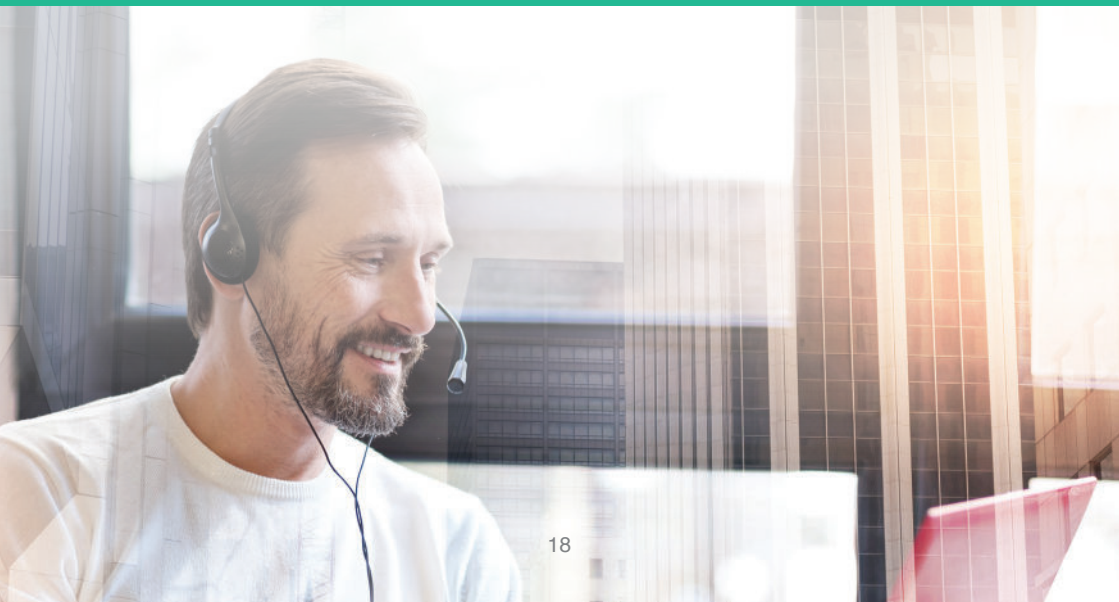
Cette formation permet aux entreprises de pouvoir exprimer leurs craintes objections quant à leur participation à un groupement d'entreprises. FEEBAT, programme de formation aux économies d'énergie qui accompagne la montée en compétences des professionnels en activité de la filière bâtiment et les enseignants, formateurs qui forment les futurs professionnels.

Rendez-vous sur :

→ <https://www.feebat.org/formations/professionnels-du-batiment/feebat-groupement/>

FORMATION DOREMI

Au service des territoires, Dorémi (Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles) permet à la fois de structurer une offre de rénovation complète et performante et de stimuler la demande des ménages, y compris modestes. En formant et en qualifiant des groupements d'artisans, ce dispositif très innovant incite les professionnels à poser un autre regard sur leurs pratiques, grâce à une mise en commun de leurs compétences et au travail en équipe.





VOTRE CONTACT

Dorize REMY

Consultante au sein du Pôle Bâtiment Durable
d.remy@cd2e.com - 07 57 47 97 12

Rue de Bourgogne - Base 11/19
62750 Loos-en-Gohelle

www.cd2e.com

 @CD2E1119

Les partenaires financiers



Document réalisé par le CD2E